

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire La Pommeraie
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-11-30
DATE DE RÉVISION : Septembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : Alex Candy

Nom de la direction de l'école : Josee Corrigan (directrice par intérim) Chantal Davies (dir.Adjointe)

Membre du personnel enseignant : Nicole Mathieu, Megan Williams, Lynn Genier

Membre du personnel non-enseignant : Léonilla Mukarugwiza

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Lydia Glaser

Nom du partenaire communautaire :

Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Choisissez un élément.

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) :

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) :

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, promouvoir au sein de la communauté scolaire des pratiques d'équité et d'éducation inclusive.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<p>• Stratégies de perfectionnement des membres de la communauté scolaire :</p> <p>-Formation du personnel enseignant sur l'ensemble des pratiques réparatrices : Cercles réparateurs et les cercles de communication.</p> <p>-Formation des surveillantes du dîner</p> <p>-Programmes : Enfants Avertis, DIRE</p>	<p>Journée de formation : CAP pour le personnel enseignant Modélisation : visite d'une classe pour observer les cercles en action</p> <p>Résultats des sondages sur la satisfaction et le climat scolaire</p> <p>Réduction de gestion des conflits après la récréation</p> <p>Formation Cap</p> <p>Les surveillantes du dîner suivent les étapes de gestion du comportement établies par l'école (Réf. : arbre décisionnel, se référer aux matrices de comportement)</p>	<p>Enseignante titulaire du cycle moyen</p> <p>Conseiller pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes</p> <p>Surveillantes du dîner</p> <p>Nicole Mathieu (programme DIRE)</p>	Janvier 2022
<p>• Développer et maintenir l'appui au comportement positif :</p> <p>-Revoir les matrices des attentes comportementales globales communes à l'ensemble de l'école.</p> <p>-Afficher les matrices dans chaque classe et dans les couloirs.</p>	<p>Les matrices et les attentes sont enseignées de façon explicite et on s'y réfère lors d'interventions.</p> <p>Résultats des sondages sur la satisfaction et le climat scolaire</p>	Enseignant titulaire	À Partir de janvier 2022

<p>-Établir un système de renforcement positif global à l'échelle de l'école. Par exemple : Billet à remettre à l'élève pour tirage</p> <p>-Privilégier des activités qui favorisent le développement des relations saines, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives.</p> <p>-Revoir et faire la promotion du code de vie de l'école</p> <p>-Célébrer les différences (p. ex., journée multiculturelle, souligner le Mois de l'histoire des Noirs, Livres de lecture qui rejoins les différentes cultures, bibliothèques de classe)</p> <p>-Ateliers d'animation culturelle mettant en valeur une variété de cultures (artistes autochtones)</p>	<p>Résultats des sondages sur la satisfaction et le climat scolaire</p>		
<p>Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école par les cercles de communication.</p>			
<p>Stratégies/Activités</p>	<p>Indicateurs/Résultats attendus</p>	<p>Personnes responsables</p>	<p>Échéancier</p>
<p>Formation du personnel enseignant sur l'ensemble des pratiques réparatrices : Cercles réparateurs et les cercles de communication.</p>	<p>Journée de formation : CAP pour le personnel enseignant</p>		
<p>Construire les bases d'une approche proactive des pratiques réparatrices par l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de cercles de communication en salle de classe • Cercle réparateur : Privilégier l'utilisation des cercles réparateurs pour réparer le tort qui a été fait suite à un conflit. 	<p>2 cercles de communication par mois</p> <p>Au besoin, pour donner suite à un conflit qui requiert une conférence réparatrice formelle</p>	<p>Enseignant titulaire</p> <p>Enseignant titulaire</p>	<p>À partir de janvier 2022</p> <p>2 fois par mois</p>

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fourni des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, chaque classe s'engagera dans des activités de prévention de l'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des ressources ou des programmes visant la prévention de l'intimidation aux membres du personnel. <p>-la ressource « Enfants Avertis » -la ressource « DIRE »</p>	<p>Visionnement de la capsule Enfants Avertis lors d'une rencontre du personnel ou lors d'une session de formation (prévoir 30 minutes pour la présentation)</p>	Nicole Mathieu	Janvier 2022
<ul style="list-style-type: none"> Téléchargement des activités numériques de la trousse Enfants Avertis 	Création de compte gratuit avec le courriel du Conseil	Membres du personnel	Janvier 2022
<ul style="list-style-type: none"> Enseignement des leçons – Enfants Avertis <p>-Chaque mois il y aura une journée « Enfants Avertis »</p>	Les activités seront affichées en classe ou dans le couloir (chaque mois)	Membres du personnel	À partir de janvier 2022
<ul style="list-style-type: none"> Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux élèves de l'école : <p>-Présentation aux élèves de l'école pour expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation lors d'un rassemblement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer l'intimidation ➤ Expliquer la différence entre l'intimidation et un conflit/chicane 	<p>Rencontre de planification</p> <p>Présentation/rencontre du personnel</p>	Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école	À partir de novembre 2021

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer les formes d’intimidation, mettre l’emphase sur la cyberintimidation ainsi que l’intimidation verbale et sociale. ➤ Expliquer le rôle des élèves dans des situations d’intimidation. Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité. ➤ Expliquer que faire si l’élève voit ou vit des situations d’intimidation ➤ Expliquer comment signaler les gestes d’intimidation et de violence au personnel scolaire ou à un adulte de confiance. (Expliquer la fiche de signalisation ou le Forms lien internet pour signaler les cas d’intimidation ou de violence) ➤ Faire la promotion des organismes externes pour venir en aide aux élèves. ➤ Expliquer les initiatives de l’école pour prévenir l’intimidation à l’école cette année. <p>• Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l’intervention de l’intimidation aux membres du personnel de l’école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre de planification et de révision du PPIMI avec le comité de l’école sécuritaire et bienveillante de l’école ➤ Présentation du plan de prévention à l’ensemble du personnel de l’école à une rencontre du personnel et/ou revoir le PPIMI avec l’ensemble du personnel 		<p>Membres de l’équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l’école</p>	
		<p>Direction et direction adjointe</p>	
		<p>Direction et direction adjointe</p>	

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Afficher le PPIMI sur le site web de l'école • Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux parents/tuteurs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du plan de prévention à la rencontre du conseil de parents. ➤ Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. ➤ Fournir des ressources disponibles aux parents sur l'intimidation : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enfants Avertis : Parents ➤ Parents Cyber Avertis 	<p>Présentation du PPIMI au comité de parents</p> <p>Affichage du PPIMI sur le site web de l'école</p>	<p>Direction et direction adjointe</p>	
--	--	--	--

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, les élèves vont développer la capacité à identifier leurs besoins sociaux affectifs et besoins en santé mentale, ainsi que développer les stratégies d'autosoins.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> • Activités pour identifier les besoins en santé mentale et les besoins sociaux affectif: <ul style="list-style-type: none"> -Ateliers sur la santé mentale – gestion de l'anxiété -Enseignement des habiletés d'autorégulation des émotions du programme des zones de régulation - Enseignement du programme Enfants avertis dans les salles de classe (Maternelle à la 6e) - Développement des habiletés socio émotionnelles -L'apprentissage socio émotionnel - Santé mentale en milieu scolaire Ontario (smho-smso.ca) 	<p>Les élèves identifient leurs besoins et connaissent des stratégies.</p> <p>Faire preuve d'autorégulation des émotions lors de situation conflictuelle</p> <p>Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance</p>	<p>Membre de l'équipe de travailleuse sociale : Djenane, Elyse</p>	<p>Janvier à juin 2022</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Activités pour développer des relations saines <ul style="list-style-type: none"> -Programmes ou activités à sélectionner parmi les ressources suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Programme DIRE 	<p>Réduction des conflits</p>	<p>Titulaires de classe Nicole Mathieu</p>	<p>Janvier et février 2022</p>

- Le programme Enfants avertit
- Zone de régulation

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui on subit des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> • Programme de soutien disponible si jugé nécessaire compte tenu de la situation et du besoin : <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation : - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) 	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels	Équipe École	Au besoin

<ul style="list-style-type: none"> - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir des sessions de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour l'élève - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire - Appel à la police, au besoin - Référer l'élève vers des organismes comme : <ul style="list-style-type: none"> o Jeunesse, j'écoute o Tel-jeunes o LGBTQ Youth LINE o Black Youth Helpline o +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation o Ligne d'écoute d'espoir des Premières nations et des Inuit (24 heures) - 			
<p>Soutien aux élèves qui ont été témoins des actes d'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir l'appui des travailleurs sociaux - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour les élèves - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire 			

Soutien aux élèves qui ont pratiqué des actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir, conseiller, accompagner l'élève
- Sessions de modélisation des comportements habiletés prosociales personnalisées par l'éducatrice spécialisée de l'école
- Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes
- Intervention éducative sur l'intimidation (ex. : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats)
- Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas
- Appliquer les conséquences éducatives et les sanctions en milieu scolaire
- Suivre les étapes établies dans la pyramide d'intervention de l'école
- Uniformisation et harmonisation des interventions du personnel qui travaille avec l'élève
- Intervention des travailleurs sociaux
- Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif
- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire)
- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire pour assurer la réintégration de l'élève à travers des cercles et de gestes réparateurs par un membre formé
- Élaborer un plan d'intervention
- Élaborer [un plan de soutien du comportement](#) :
Déterminer un plan de modification du comportement et un contrat de comportement avec l'élève
- Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin, s'il y a lieu.
- Élaborer un Plan de sécurité de l'élève en situation d'urgence, s'il y a lieu.
- Appel à la police, au besoin

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, harmoniser au sein de l'école les pratiques de gestions de comportements inappropriés.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<p>Enseigner les comportements attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -utiliser les matrices afin de faire un enseignement explicite en salle de classe et la promotion dans l'école (annonces, affiches, etc.) 	<p>Les élèves et le personnel comprennent bien les comportements attendus dans divers contextes scolaires.</p>	<p>Direction Personnel enseignant et d'appui</p>	<p>Jusqu'à juin 2022</p>
<p>Développer et faire la promotion de l'apprentissage de comportements attendus par l'appui au comportement positif :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire la promotion du code vie de l'école. -Faire la promotion du code vie de la classe. -Faire la promotion des matrices comportementales de façon systémique à l'échelle de l'école. -Faire la promotion des preuves de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école. 	<p>Affichage dans le site web de l'école</p> <p>-Référentiel/affiche en salle de classe sur le code de vie ou les règles de la classe.</p> <p>-Présentation/modélisation d'une matrice par mois.</p>	<p>-Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école</p> <p>-Enseignants titulaires</p>	<p>Septembre à novembre 2021</p> <p>À partir de Janvier 2022</p>

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<p>➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, l'élève est encouragé à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller voir un adulte de confiance. 2. Dénoncer les actes de façon anonyme en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> • Le Forms pour le signalement des incidents de l'école • Billet pour signaler l'intimidation- une boîte par classe. <p>➤ Pour signaler des actes d'intimidation, les adultes de l'école doivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aviser la direction de l'école. Faire rapport à la direction s'il apprend qu'un élève peut s'être livré à une activité pouvant mener à une suspension ou à un renvoi de l'école. Signaler les actes ou les comportements à la direction de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire. ➤ Remplir le formulaire : Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles – Partie I ➤ Consigner les incidents dans le registre des incidents de l'école ➤ Remplir le formulaire en ligne : Déclaration d'incident du conseil ➤ Si un incident répond à plusieurs critères, plusieurs procédures de signalement s'appliquent. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire. Veuillez suivre les exigences relatives au signalement : PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL DANS LES CONSEILS SCOLAIRES Annexe H <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire : <p><u>Les membres du personnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le PPIMI de l'école • Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves • Recevoir les confidences des élèves • Participer au moyen de dénonciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement - Le Forms pour le signalement des incidents de l'école

- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire »
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation
- Consigner les incidents. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire

• **Réactions possibles en cas d'intimidation :**

- Nommer le comportement inapproprié;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir;
- Fournir un soutien aux comportements positifs;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation;
- Consigner l'incident. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école.
- Respecter le code de conduite de l'école.
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation.
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire.
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

• **Réactions possibles en cas d'intimidation :**

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer.
- Réaliser le poids du nombre.
- Évaluer les risques.